



Dividende pour l'exercice 2016

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé, dans sa séance du 14 mars 2017, de distribuer pour l'exercice 2016 un dividende ordinaire de CHF 8,20 brut par action et bon de jouissance, soit CHF 5,33 net après déduction de l'impôt anticipé de 35%.

Le paiement du dividende ordinaire (la date ex-dividende: 16 mars 2017) se fera sans frais à partir du lundi 20 mars 2017, contre remise du **coupon n° 16**, à votre banque dépositaire ou chargée de la gestion du compte par UBS SA en Suisse.

Bâle, le 15 mars 2017
Roche Holding SA